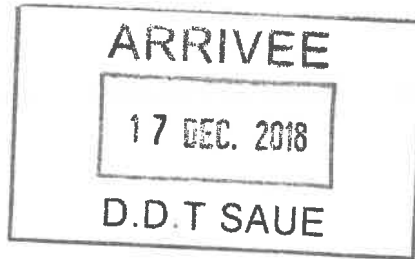


académie  
Amiens

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Beauvais, le 12 décembre 2018.

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires  
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme  
et de l'Energie  
40, rue Jean Racine  
BP 317  
60021 BEAUVAIS cedex

**A l'attention de Monsieur CARIN Stéphane**

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Oise

Division de l'Organisation  
Scolaire  
Bureau de l'enseignement  
du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par :  
Carole THIROUX

Réf. : N° 189 - 2018-2019

Tél. : 03.44.06.45.32  
Fax : 03.44.48.67.25  
Mél : ce.dosip60-div@ac-  
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

**Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme commune de ST MAXIMIN**

**Ref : Votre courrier en date du 28 novembre 2018**

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU pour la commune de SAINT MAXIMIN.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de SENLIS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.



Jacky CRÉPIN